

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 30 janvier 2024**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 30 janvier 2024**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapierre, président du Conseil d'administration.**

**PRÉSENCES**

Stéphane LAPIERRE — Président  
Serge BROSSARD — Communauté  
Éric CANTIN — Personnel enseignant  
Sonia FALARDEAU — Personnel soutien  
Alexandre LAFORGE — Communauté  
Alexandre PETTIGREW — Parent  
Maxim PILOTE — Directeur d'établissement  
Christian SAVARD — Communauté  
Clémence MORIN — Communauté  
Sébastien POMERLEAU – Parent  
Guillaume CHÉNARD – Personnel professionnel  
Patrick-André LAVOIE — Communauté  
Karine GAGNON — Personnel-cadre  
Martin TRUDEL — Parent  
Martin CORBEIL — Parent

Christian PLEAU — Directeur général  
Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice par intérim du Service du secrétariat général et des communications

**ABSENCES**

Aucune

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 30 janvier 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1. CONSTATATION DU QUORUM**

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière 30 janvier 2024.

**1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.A. 051-23-24**

Il est proposé par Éric Cantin, appuyé par Serge Brossard d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance
  - 1.1. Constatation du quorum;
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
  - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
3. Procès-verbal
  - 3.1. Séance ordinaire du CA tenu le 19 12 2023;
  - 3.2. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 12 2023
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
  - 6.1. Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, primaire et du secondaire – Adoption
  - 6.2. Plan triennal de répartition des immeubles 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 - Adoption
7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
  - 7.1. Rapport financier estimatif 2023-2024
8. Rapports
  - 8.1. Rapport du président du CA;
  - 8.2. Rapport du DG;
  - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
  - 8.4. Rapport du Comité de vérification.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 30 janvier 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.

9. Affaires et questions diverses

9.1. Période de questions;

9.2. Suivis aux questions.

10. Dossiers à huis clos

11. Levée de la séance

**1.3 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucune.

**2. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune

**3. PROCÈS-VERBAL**

**3.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 19 12 2023**

**C.A. 051-23-24**

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement de :

- 1) **DISPENSER** le secrétaire général par intérim de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 19 décembre 2023;
- 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 19 décembre 2023 tel qu'il a été rédigé.

**3.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 19 12 2023**

M. Pleau mentionne que le ministère s'intéresse à la capacité d'accueil des écoles de notre Centre de service pour les prochaines années

**4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS**

Aucune.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 30 janvier 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION**

Aucune.

**6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION**

**6.1. CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF À L'ADMISSION ET AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 4 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), les parents d'un élève mineur et l'élève majeur ont le droit de choisir l'école qui répond le mieux à leurs besoins, parmi les écoles du Centre de services scolaire des Découvreurs;

**CONSIDÉRANT** que ce choix peut s'exercer chaque année;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), l'exercice de ce droit est assujéti aux critères d'inscription établis par le Centre de services scolaire des Découvreurs, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 193 et 244 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents et les enseignants doivent être consultés quant aux critères d'inscription;

**CONSIDÉRANT** un retour de consultation des écoles primaires, secondaires, des conseils d'établissement et du comité de parent du Centre de services scolaire ainsi que du syndicat de l'enseignement des Deux-Rives, lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote 052-23-24;

**C.A. 052-23-24**

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Patrick-André Lavoie et résolu unanimement de :

- 1) **D'ADOPTER** le projet de *Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire*, lequel document est déposé en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 052-23-24.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 30 janvier 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**6.2. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 - ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire des Découvreurs doit établir chaque année, un *Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles*;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents ainsi que toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans celui du Centre de services scolaire des Découvreurs doivent être consultés quant au *Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles*;

**CONSIDÉRANT** un retour de consultation favorable du Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs et de la Ville de L'Ancienne-Lorette, lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote 053-23-24;

**C.A. 053-23-24**

Il est proposé par Sébastien Pomerleau, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement de :

- 1) **D'ADOPTER** le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 et prévisions de clientèle*, lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote 053-23-24.

**7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

**7.1. RAPPORT FINANCIER ESTIMATIF 2023-2024**

Le directeur du service des ressources financières et du transport présente le rapport financier estimatif au membre du C.A.

**8. RAPPORTS**

**8.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA**

Le président mentionne qu'il a présenté les objectifs annuels au directeur général. Il mentionne également avoir signé la servitude de passage de l'école St-Louis-de-France.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 30 janvier 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**8.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général présente son rapport. Il mentionne être en communication avec la santé publique concernant l'éclipse solaire prévue au mois d'avril. Il mentionne également que les écoles ont remis leur plan de rattrapage scolaire à la suite de la grève et qu'elles sont prêtes à donner le soutien nécessaire aux élèves qui en ont besoin.

**8.3. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Le président du comité de gouvernance et d'éthique mentionne que le comité s'est réuni et qu'ils présenteront sous peu des propositions de modification à la directive relative à la délégation de pouvoir.

**8.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Aucun

**8.5. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Aucun

**9. AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**9.1. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9.2. SUIVI AUX QUESTIONS**

Aucun.

**10. DOSSIERS À HUIS CLOS**

Aucun

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.A. 054-23-24**

Il est proposé par Éric Cantin, appuyé par Alexandre Pettigrew et résolu unanimement de lever la séance du Conseil d'administration du 30 janvier 2024.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 30 janvier 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Il est 20 h 20

Le président,



---

Stéphane Lapierre

La secrétaire générale par intérim,



---

Marie-Pierre Lamarche